



Architectures de la ville

BÂTI EXISTANT



FORMATION 2017

LES



CAUE

D'ÎLE-DE-FRANCE

Le logement, l'environnement, le bien-être, l'agriculture font partie des grands enjeux du 21ème siècle. Inventer de nouvelles manières de concevoir la ville, de développer notre habitat, adapter nos pratiques, gérer durablement notre cadre de vie, sont au cœur des sujets que les CAUE d'Île-de-France ont décidé de porter auprès des collectivités.

Forts de leur connaissance du territoire francilien, de leurs liens privilégiés avec de multiples acteurs et de leur savoir-faire technique et pédagogique, les CAUE d'Île-de-France proposent des programmes de formation permettant aux élus, aux représentants de la maîtrise d'ouvrage publique et privée et aux professionnels des collectivités, de mieux appréhender les problématiques complexes liées à l'architecture, à l'urbanisme et à l'environnement.

Dans un contexte économique, social, urbain et environnemental marqué par des mutations de plus en plus rapides, la formation professionnelle, régulière au fil du temps, est nécessaire pour s'adapter aux changements, anticiper les enjeux et relever les défis du développement urbain.

Les CAUE d'Île-de-France mettent leur expertise à votre service dans cinq cycles de formation déclinant des thématiques clefs de l'architecture et de l'aménagement.

Philippe LAURENT
Président des CAUE d'Île-de-France

A handwritten signature in black ink that reads "Philippe Laurent". The signature is written in a cursive style with a horizontal line underlining the name.



CYCLE



Architectures de la ville - Bâti existant

Centré sur les questions de qualité architecturale, urbaine et environnementale, le cycle **Architectures de la ville** apporte un bagage culturel et technique complémentaire à l'activité des services pour enrichir leur réflexion et leur pratique. Il donne des clefs de lecture pour mieux comprendre l'architecture et ses rapports avec la ville.

Les cinq modules proposés concernent plus directement :
le bâti existant et ses transformations.

Après une première journée qui apporte des notions de base fondamentales en terminologie et systèmes constructifs, les quatre modules suivants abordent progressivement la question de la transformation du bâti existant : historique et connaissance du bâti, méthodes et exemples d'interventions, approfondissement technique.

Principe et modalités

Cette formation professionnelle est destinée aux services des collectivités territoriales et de l'État concernés par les questions d'architecture et d'aménagement : service urbanisme, habitat, bâtiments, environnement, etc.

Formation d'initiation à l'architecture et au développement durable, elle vise à donner à tous les agents ayant à voir avec le processus de construction un bagage culturel et technique indispensable à leur pratique professionnelle.

● FORMAT

Le cycle est composé de 5 modules de formation, se répartissant d'avril à octobre 2017. Chaque module se déroule de 9h00 à 17h00, soit sur une journée, soit sur deux jours. Il rassemble un groupe de 30 personnes (maximum) afin de permettre des échanges et des mises en situation.

● MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Cette formation repose sur une alternance d'apports de savoirs et d'éclairages sur des exemples concrets : exposés en salle, visites commentées et mises en situation. Des ateliers d'échanges avec des experts et des professionnels permettront de faire émerger de nouveaux questionnements, de trouver des solutions à apporter et de comprendre les méthodes à mobiliser.

● TARIFS

100 € TTC par module d'une journée

160 € TTC par module de deux journées

500 € TTC pour le cycle « [Architectures de la ville](#) »

Le 1^{er} module est gratuit en accompagnement d'un ou plusieurs modules de la formation. Toute inscription qui ne sera pas annulée à moins de 10 jours à l'avance sera considérée comme définitive. Les tarifs de formation ne prennent pas en charge les frais de repas.

● AGRÉMENT

L'Union régionale des CAUE d'Île-de-France est agréée pour la formation professionnelle, enregistrée sous le numéro de déclaration d'activité : 11 92 17 159 92.

n° de SIRET : 438 737 884 00033

Cette formation respecte la charte de formation des CAUE établie par la Fédération nationale des CAUE.

Calendrier

MODULE 1

JEUDI 6 AVRIL

Initiation à la construction et à sa terminologie

MODULE 2

MERCREDI 10 ET JEUDI 11 MAI

Le bâti existant en Île-de-France

MODULE 3

MERCREDI 7 ET JEUDI 8 JUIN

Transformation du bâti existant

MODULE 4

MERCREDI 20 ET JEUDI 21 SEPTEMBRE

Perfectionnement en technique de réhabilitation

MODULE 5

JEUDI 19 OCTOBRE

PLU et qualité architecturale

LIEUX DE FORMATION

Les formations se dérouleront, sauf indication contraire, au [CAUE 92](#) :

279 terrasse de l'Université, 92000 Nanterre.

Équipe pédagogique

Gauthier BICHERON • architecte / CAUE 95

Marcela CONCI • architecte / CAUE 91

Enrico D'AGOSTINO • architecte / CAUE 91

Didier RENARD • architecte / CAUE 78

Elisabeth ROJAT-LEFEVRE • architecte / CAUE 78

Sophie THOLLOT • architecte / CAUE 92

PROGRAMME



Module 1 JEUDI 6 AVRIL

Initiation à la construction et à sa terminologie

THÉMATIQUE

Connaître les noms des éléments est l'a priori indispensable pour analyser et comprendre l'architecture, pour pouvoir également dialoguer avec les acteurs de la construction. L'apprentissage d'un vocabulaire de base est l'objet de ce module d'une journée. Il est mené en parallèle de l'évocation des principaux systèmes constructifs. Les participants sont amenés à s'approprier de manière progressive et ludique l'essentiel du vocabulaire de la construction.

CONTENU

1. Vocabulaire de l'architecture et modes constructifs : façades, menuiseries, fondations, murs et planchers, charpente et couverture.
2. Mise en situation : parcours sur le terrain et échanges autour de la description de quelques façades de bâtiments.
3. Exercice en salle : description détaillée de bâtiments.

Module 2 MERCREDI 10 ET JEUDI 11 MAI

Le bâti existant en Île-de-France

THÉMATIQUE

Le bâti existant est le produit des grandes étapes d'urbanisation de la région. L'histoire urbaine contribue à comprendre l'environnement sociologique et les évolutions techniques et stylistiques qui ont amené les diverses typologies de bâti. Les principales typologies du 19^e siècle aux années 60 sont étudiées à partir d'une grille d'analyse détaillant les caractéristiques urbaines, architecturales et techniques qui en favorisent la compréhension.

CONTENU

1. Présentation 1 : les grandes étapes de l'urbanisation de la région parisienne.
2. Présentation 2 : typologies et caractéristiques
 - Le bâti ancien du 19^e siècle
 - Les immeubles de rapport de la fin du 19^e et du début du 20^e siècle
 - Les villas de la fin du 19^e siècle et du début du 20^e
 - Les pavillons de l'entre-deux-guerres
 - Les HBM et les cités-jardins
 - Les années 60 : habitat individuel et collectif.
3. Visite sur le terrain : exercice de reconnaissance et de description des différentes typologies.

Module 3 MERCREDI 7 ET JEUDI 8 JUIN

Transformations du bâti existant

● THÉMATIQUE

La transformation du bâti existant répond à un besoin d'agrandissement ou de renouvellement qui ne doit pas nier l'existant mais, au contraire le valoriser ou l'enrichir. Les différentes interventions (ravalement, extensions, surélévations,...) donnent lieu à des recommandations qui tiennent compte des caractéristiques architecturales de chaque typologie et de leur insertion dans la ville.

● CONTENU

1. Présentation 1 : transformations du bâti, enjeux et stratégies.
2. Parcours architectural et visites d'agrandissement de maisons.
3. Présentation 2 : chartes et cahiers de recommandations.
4. Exercices en groupe : analyse de dossiers de déclaration préalable et de permis de construire portant sur des agrandissements.

Module 4 MERCREDI 20 ET JEUDI 21 SEPT. **Perfectionnement** en technique de réhabilitation

THÉMATIQUE

Ce module de perfectionnement met l'accent sur les contraintes opérationnelles spécifiques aux constructions anciennes. Il détaille les différents types de travaux sur le bâti ancien : confortation, lutte contre l'humidité, isolation, ravalement, en insistant sur la nécessité d'un bon diagnostic préalable et en donnant quelques éléments pour de bonnes pratiques.

CONTENU

1. Présentation 1 : les pathologies du bâti, analyses et remèdes.
2. Visite de chantier.
3. Présentation 2 : la rénovation thermique.
4. Présentation 3 : techniques de ravalement.

Module 5 JEUDI 19 OCTOBRE

PLU et qualité architecturale

● THÉMATIQUE

Principal document d'urbanisme, le PLU a une influence importante sur la qualité des constructions, notamment au travers de son règlement. Après une introduction sur les différents aspects de la qualité architecturale, le module abordera comment le PLU, à ses différentes phases d'élaboration, peut contribuer à améliorer la qualité architecturale des interventions sur le bâti existant.

● CONTENU

1. Qu'entend-on par qualité architecturale ? Les critères d'insertion urbaine, esthétique et image, dimension environnementale.
2. Rôle et limites du PLU en matière de qualité architecturale.
3. Du bon usage des articles du PLU : l'apport des cahiers de recommandations.

Bulletin d'inscription

Architectures de la ville - Bâti existant

Bulletin d'inscription à retourner à :

Les CAUE d'Île-de-France
17 boulevard Morland
75004 PARIS

RENSEIGNEMENTS

Pédagogie : Sophie THOLLOT - tel : 01 71 04 52 49

Administration : Armelle ERDOGAN - contact@caue-idf.fr

Nom Prénom

Fonction

Collectivité / Structure

Adresse

Téléphone Fax

Portable E-mail

JE M'INSCRIS

Au cycle complet (5 modules de formation) soit 500 € TTC

Au module 1 gratuit en accompagnement d'un autre module soit 0 ou 100 € TTC

Au module 2 soit 160 € TTC

Au module 3 soit 160 € TTC

Au module 4 soit 160 € TTC

Au module 5 soit 100 € TTC

Et règle à l'Union régionale des CAUE d'Île-de-France

TOTAL € TTC

Fait à Le

Signature / cachet de la structure



Un cycle de formation professionnelle
proposé par les CAUE d'Île-de-France



**LES CONSEILS D'ARCHITECTURE, D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT D'ÎLE-DE-FRANCE**

contact@caue-idf.fr

www.caue-idf.fr

